

L'info Charmoise

Contact

Mairie de CHARMES
9 rue Aristide Briand
02800 CHARMES

Horaires d'ouverture

Lundi au jeudi
9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30

Vendredi
9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h30

**Fermeture physique et
téléphonique au public
le mercredi matin**

Tél. : 03.23.56.23.09

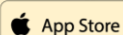
✉ mairie-charmes@wanadoo.fr



Mairie de Charmes



charmes-aisne.fr



Charmes-Aisne



Novembre 2026

N°4

ÉDITO DU MAIRE



Nicolas THIBEUF,
Maire

Dans ce numéro :

Édito du Maire	2
Actualités de la commune	3
Temps forts des derniers mois	4
Infos utiles	5
Focus sur l'agglomération	6
Zoom sur CathRetoucheCréation	6
Zoom sur les associations	7
Agenda municipal	8
Actualités de la bibliothèque	8
État civil	8

Chères Charmoises, Chers Charmois,

Le mois de novembre est arrivé, c'est un mois particulier nous invitant à nous souvenir et à préparer ensemble la fin de l'année.

Le 11 novembre, nous nous retrouverons à 10 h devant le Monument aux Morts pour rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté et transmettre aux plus jeunes les valeurs de mémoire et de paix. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur au Foyer rural « Charles CATILLON ».

Je souhaite également, au travers de ce numéro du bulletin municipal, rappeler mon attachement au respect de notre cadre de vie : les incivilités, notamment les déjections canines sur les trottoirs et les chemins, ne seront pas tolérées et pourront faire l'objet de verbalisations.

Ces dernières semaines ont été marquées par plusieurs rendez-vous qui témoignent du dynamisme et de la solidarité de notre commune. Le succès du premier Forum des associations, avec des augmentations de licenciés annoncées par plusieurs structures, confirme l'engagement de nos bénévoles. La sensibilisation aux premiers secours a également rencontré un vif succès ; une nouvelle session en soirée est envisagée pour répondre aux demandes auxquelles nous n'avons pas pu donner suite. Notre marche organisée dans le cadre d'Octobre Rose a rassemblé de nombreux participants autour d'une cause qui me tient particulièrement à cœur. Le spectacle « Théâtre à la campagne », proposé avec la CACTLF, a lui aussi attiré un public nombreux, même si j'aurais souhaité voir davantage de Charmoises et de Charmois profiter de cette belle proposition culturelle.

Concernant le mouvement de grève à l'école élémentaire et uniquement par méconnaissance du règlement intérieur signé par les parents qui a été voté à l'unanimité par les membres du Conseil, certaines personnes se manifestent pour tenter d'exister. La municipalité applique le règlement intérieur en vigueur, qui ne permet pas le remboursement des repas réservés à moins de 48 h ; les enfants inscrits à la cantine peuvent venir y déjeuner, nous avons accueilli 3 écoliers sur le dernier mouvement en plus des élèves de maternelle.

Le mois de novembre est aussi celui de la préparation des fêtes de fin d'année. Avec le CCAS, nous préparons la distribution des colis destinés à nos aînés qui ne pourront pas participer au traditionnel repas des aînés, qui se déroulera le dimanche 31 janvier 2027. Ces moments de convivialité sont essentiels pour entretenir le lien avec nos aînés et leur témoigner toute notre attention.

Le CCAS a également mis en place des permanences le troisième samedi de chaque mois afin de favoriser les échanges avec les habitants, de les écouter et de les accompagner face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Je vous invite à venir à la rencontre de ses membres lors de ces permanences.

Enfin, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui contribuent, par leur engagement et leur participation, à faire vivre notre village.

En attendant le plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous, je reste, avec l'ensemble de la majorité du Conseil municipal, à votre écoute et à votre disposition.

Le Maire de Charmes

ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

Phase finale du lotissement de l'Opal – Rue de l'Égalité

Les travaux du lotissement de l'OPAL, situé rue de l'Égalité, avancent à un très bon rythme. Le retard constaté sera rattrapé.

La livraison technique est prévue au cours du mois de décembre 2026, pour une mise en location dès janvier 2027. Pour toute information relative aux locations, nous vous invitons à contacter l'agence de l'OPAL à Laon :

OPAL – Siège social

1 place Jacques-de-Troyes - 02007 LAON Cedex

Tél. : 03 23 23 62 00 – Touche 1 (Imm'OPAL)

Adresse mail : commercial@opal02.com



Une nouvelle aventure commence pour Monsieur Frédéric BÉCART !

Après de nombreuses années au service de la commune, Frédéric BÉCART prend une retraite bien méritée.

Ce départ est l'occasion pour M. Nicolas THIBEUF, Maire, de saluer son professionnalisme, sa disponibilité et son sens du service public, mais aussi son humanité au quotidien. Au fil des années, Frédéric BÉCART a accompagné, encadré et fait grandir l'équipe des services techniques avec exigence, bienveillance et toujours avec le souci du travail bien fait.

La commune de CHARMES perd aujourd'hui un agent expérimenté et engagé, mais surtout un collègue apprécié de tous.

À cette occasion, collègues, élus et proches se sont réunis pour partager ce moment important. M. Bruno COCU, Maire Honoraire, lui a remis la médaille de la commune, en reconnaissance de sa fidélité, de son engagement et des nombreuses années consacrées au service de CHARMES.

Au nom du Conseil municipal, du personnel communal et de l'ensemble des habitants de CHARMES : merci pour toutes ces années au service de la commune !

Maintenant, place à une nouvelle aventure : profiter, prendre le temps... Très belle retraite Fred !



Élections sénatoriales

5 grands électeurs désignés au sein du Conseil municipal se sont rendus le dimanche 27 septembre dernier à la Préfecture de LAON afin de voter pour les nouveaux sénateurs.

Pour le département de l'Aisne ce sont Messieurs Antoine LEFÈVRE, Nicolas FRICOTEAUX et Paul MOUGENOT qui ont obtenu un siège au Sénat.

TEMPS FORTS DES DERNIERS MOIS



Réception de la rentrée des classes

Le 11 septembre, nous avons fêté la rentrée !

Les professeurs des écoles, les AESH, les ATSEM, le personnel administratif, les représentants de la CACTLF et les élus, ont partagé un moment agréable autour d'un buffet pendant la pause du midi. Ce nouveau format a permis d'être en nombre pour échanger sur cette nouvelle année scolaire 2026-2027 sur les projets à venir.

Formation aux premiers secours

Le 12 septembre a eu lieu une première session d'initiation aux premiers secours encadrée par Romain DÉHU de GL Formation.

12 personnes de la commune ont pu s'exercer à l'apprentissage des gestes essentiels pour réagir face à un accident ou à une situation d'urgence, en alternant théorie et mise en situation pratique avec mannequins et matériel adapté.

Une attestation de sensibilisation a été remise aux participants.

Une deuxième session aura lieu prochainement.



Octobre Rose : une belle mobilisation solidaire !

Le samedi 17 octobre, plus de 220 marcheurs se sont réunis dans la bonne humeur pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Un immense merci à tous les participants, aux bénévoles, à l'association Les Randonneurs Tranquilles et à Mme Gevers de la Ligue contre le cancer pour leur engagement.

Grâce à vous, cette journée a été un magnifique moment de partage et de solidarité !

Continuons ensemble ! Rendez-vous le dimanche 15 novembre à 8 h 45, place de la Mairie, pour Novembre Bleu avec Charmes Randonnée, en soutien à la prévention des cancers masculins.



Le théâtre à la campagne : un beau succès !

Le samedi 17 octobre, plus de 250 spectateurs ont applaudi la compagnie La Bigarrure au Foyer Rural « Charles CATILLON » dans *La Cagnotte*, une comédie d'Eugène Labiche pleine de fantaisie et de rebondissements.

Une belle soirée placée sous le signe du rire et de la convivialité, qui confirme l'intérêt des habitants pour la culture de proximité.

Deux autres rendez-vous à ne pas manquer :

- **Poste à pourvoir !** : samedi 14 novembre à 20 h à LA FÈRE.
- Pour découvrir ou redécouvrir *La Cagnotte* : vendredi 27 novembre à 20 h à MANICAMP.

Merci à la Communauté d'agglomération de faire vivre le théâtre au cœur de nos communes !



INFOS UTILES

Tarifs du cimetière communal et des photocopies 2027

CONCESSION CIMETIÈRE	TARIFS 2027
30 ans	329 €
Caveau deux places	1 119 €
Droits d'enregistrement (optionnel)	25 €

COLUMBARIUM	TARIFS 2027
Columbarium 30 ans avec plaque et soliflore	988 €
Columbarium 15 ans avec plaque et soliflore	720 €
Renouvellement concession 30 ans	789 €
Renouvellement concession 15 ans	495 €
Jardin du Souvenir	45 €
Plaque jardin du Souvenir	39 €
Droits d'enregistrement (optionnel)	25 €

La sépulture est due :

- aux personnes décédées sur le territoire de la commune, quel que soit leur domicile,
- aux personnes domiciliées sur le territoire de la commune quel que soit le lieu du décès,
- aux personnes ayant droit à l'inhumation dans une sépulture de famille située dans le cimetière communal, quel que soit leur domicile ou leur lieu de décès,
- aux ressortissants français établis hors de France qui sont inscrits sur la liste électorale de la commune.

Tarif des photocopies

Conformément à l'arrêté du 1^{er} octobre 2001 relatif aux conditions de fixation et de détermination du montant des frais de copie d'un document administratif, le prix des copies reste fixé comme suit :

Copie A4 Noir et blanc recto : 0,18 €

Copie A3 Noir et blanc recto : 0,30 €

Déjections canines



Les déjections canines qui jonchent encore nos rues, nos trottoirs et nos ruelles sont inacceptables.

Elles nuisent à la propreté de notre commune, dégradent notre cadre de vie et constituent une gêne pour les habitants, les enfants, les personnes âgées et les agents chargés de l'entretien de l'espace public.

Les contrôles seront renforcés et les sanctions prévues par la réglementation seront appliquées.

Chaque propriétaire ou détenteur d'un chien est responsable du comportement de son animal et doit ramasser immédiatement ses déjections.

La municipalité continuera à informer et à sensibiliser, mais désormais, les incivilités constatées feront l'objet de sanctions conformément aux textes en vigueur.

Des équipements sont à disposition pour permettre à chacun de respecter l'espace public.

Notre commune est l'affaire de tous. Gardons nos rues propres et respectons nos voisins.

FOCUS SUR L'AGGLOMÉRATION

Le ramassage des encombrants à domicile

La Communauté d'agglomération met en place un service d'enlèvement pour vous débarrasser de vos encombrants en toute simplicité.

Pour bénéficier de ce service :



Contactez le service environnement



Rendez-vous à la CACTLF ou envoyez la liste précise des encombrants avec des photos.



Recevez un accord par le service environnement



Payer un forfait de **10 € pour 2 m³** (4 m³ 20 €, etc.) :

- En espèces, dans les locaux de la CACTLF,
- Par chèque à l'ordre du service environnement,
- Par virement (RIB envoyé après acceptation de la demande).



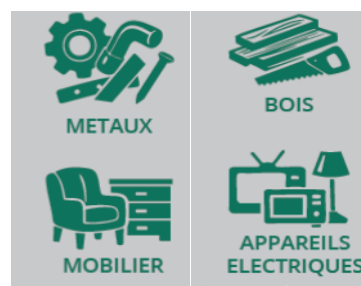
Une date de collecte vous sera proposée (sous un délai maximum d'un mois).



Déposer vos encombrants devant chez vous le jour convenu (nos agents ne sont pas habilités à rentrer chez vous).

Pour vos encombrants, pensez aussi aux déchèteries, le dépôt est gratuit !

Déchets acceptés



Service Environnement

**Communauté d'agglomération
Chauny-Tergnier-La Fère**

**57, boulevard Gambetta
02300 CHAUNY
03.23.56.67.44**

secretariat.dst@ctlf.fr

**du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30**

ZOOM SUR LES ENTREPRISES

CathRetoucheCréation

Après avoir tenu sa boutique à LA FÈRE, Catherine a choisi, face à la conjoncture actuelle, d'exercer désormais à son domicile.

Après plusieurs années dans la restauration, la période COVID l'a amenée à repenser son avenir professionnel. Passionnée de couture, elle crée alors «CathRetoucheCréation».

Catherine vous accueille dans son atelier au 68 rue Paul Doumer – 02800 CHARMES, du :

**mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 30 sans rendez-vous
Sur rendez-vous de 12 h 00 à 14 h 00 - Tél. : 06.03.70.26.36**

Elle propose un service de proximité, se déplace dans un périmètre de 10 km autour de CHARMES pour les personnes non mobiles.



DROIT DE L'OPPOSITION



Nous nous étonnons des retours de plusieurs parents concernant l'absence de remboursement des repas de cantine alors que l'école était fermée en raison d'un mouvement de grève et que le service minimum d'accueil n'a pas pu être assuré.

Nous comprenons les difficultés d'organisation que ces situations peuvent représenter et tenons à souligner que les agents communaux ne sauraient être tenus responsables des décisions prises.

Pour autant, lorsque les familles n'ont pas pu bénéficier du repas réservé en raison de la fermeture de l'école, nous estimons légitime de s'interroger sur le choix de ne pas rembourser les repas concernés. Les familles ne sont pas responsables de cette situation ; cette décision relève du Maire et de sa majorité.

ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS

Forum des associations

Le samedi 05 septembre 2026, la commune a organisé son 1^{er} forum des associations.

Une belle occasion de mettre à l'honneur le dynamisme de la vie associative locale. La Communauté d'agglomération CHAUNY - TERGNIER - LA FERRE et Défi Services ont répondu présents également.

Les visiteurs ont pu échanger avec les bénévoles et découvrir les différentes disciplines proposées, permettant à chacun de trouver une activité correspondant à ses attentes.



Challenge des Gentlemen

En partenariat avec l'association Charmes Randonnée, des marches solidaires sont organisées le dimanche 15 novembre 2026.

Mme GEVERS, coordinatrice de la Ligue, sera présente afin d'informer et sensibiliser chacun sur les cancers masculins.

Club des Aînés

Pour sa reprise le Club des Aînés organise une réunion découverte le mardi 10 novembre à 14 h 00 à la maison communale Charmoise. Ouvert à tous.

Charmois ou non, vous êtes les bienvenus, rejoignez-nous !





AGENDA MUNICIPAL

- 04/11 :** « Patron(s) dans mon village » en partenariat avec France Travail
À l'espace Marcelline
- 05/11 :** « Bus Aisne Actifs » en partenariat avec le département de l'Aisne
Place de la Mairie
- 11/11 :** Cérémonie du 11 Novembre
Rassemblement à 9 h 30 place de la Mairie
- 15/11 :** Challenge des Gentlemen à 8 h 45 place de la Mairie
- 21/11 :** Permanence CCAS de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie
- 19/12 :** Concert de Noël à l'église Saint-Rémi

ACTUALITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE



Activités à la bibliothèque

MINI LECTEURS

12 novembre

07 janvier

LUDOTHÈQUE

18 novembre : jeux de société

ATELIERS

04 novembre : jeux écocitoyens avec la CACTLF

25 novembre : atelier brico récup

02 décembre : atelier de Noël

09 décembre : animation de Noël

ANIMATIONS AVEC LES ÉCOLES

La bibliothèque accueille les écoles publiques ainsi que le Cours Privé Lacordaire afin de proposer aux élèves diverses activités et l'emprunt de livres.

Du 1^{er} novembre au 31 décembre 2026, les élèves découvriront une exposition sur le thème « Mission océan » et ils pourront également participer au théâtre en images « le kamishibai » l'ours et la lune.

ÉTAT CIVIL

Mariage



Stéphane DERVIN et Angélique MERELLE,
le 12 septembre 2026

Décès



Chantal LECOUF, le 22 août 2026,
Guy DROUILLET, le 08 septembre 2026,
Gérard LEMAIRE, le 09 septembre 2026,
Gérard THIÉRIION, le 26 septembre 2026,
Jacqueline GADROY, le 09 octobre 2026.

Directeur de publication : Nicolas THIBEUF

Rédactrice en chef : Morgane ZANGARÉ

Équipe de rédaction : Méaly RATH, Mathieu SEVAUX, Sandrine SEZILLE, Cécile PANCINO,
Céline TONDELEIR, Éric BOULANGER.

Impression : Mairie de CHARMES - Dépôt légal : novembre 2026 - Tirage : 760 exemplaires